

COMMUNE

YMONVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil douze, le vingt-sept septembre à 20h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur LEVASSOR Jean-François Maire.

DATE DE CONVOCATION	Le 20 Septembre 2012
PRESENTS	Mme Martine BAUVILLARD (1 ^{ère} adjointe), M. Laurent CASSONNET (3 ^{ème} adjoint), M. Philippe DEWULF, M. Laurent DELARUE, M. Bernard DECARRIERE, M. Frédéric COUDIERE, M. Stéphane PARIS
ABSENTS EXCUSES	M. Christian GIRARD donne pouvoir à M. Stéphane PARIS
ABSENTS	Mme Fabienne PELTIER
NOMBRE DE MEMBRES	En exercice 11 Présents 9 Votants 10
SECRETAIRE DE SEANCE	M. Stéphane PARIS
DELIBERATION N°	2012-09-14
OBJET	ADHESION « JOUONS COLLECTIF A154 »

Monsieur le Maire informe qu'il souhaite que la commune adhère à l'association «Jouons Collectif A154».

En effet, la priorité de cette association est que l'agrandissement de la RN154 se fasse en 2 x 2 voies express et non en une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'adhérer à l'association « JOUONS COLLECTIF A154 » par le versement d'une cotisation de 30 €.

Le Maire,



Jean-François LEVASSOR

Certifié exécutoire par le Maire

Le 24 janvier 2013

Compte tenu de la réception en Préfecture

Le 18 janvier 2013



